

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202504-041

Du 9 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf du mois d'avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Payzac, sous la présidence de Monsieur Christophe DEFFREIX, Président.

Etaient présents : THIBON Jean-François, DUCROS Loïc, GONTIER Philippe, DEYDIER-BASTIDE Jean-Marc, LAPORTE Jean-Pierre, CARRIER Martine, POUGET TIRION Dominique, DJIANN Nicole, BERRES Thierry, MOZZATTI Albert, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, DEFFREIX Christophe, PIC Gabriel, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, PIERRARD TEYSSIER Nadine, L'HERMINIER Raoul, TALAGRAND Michel, PARMENTIER Luc, BELVA Nathalie, PRANDI Patrice, PIOLAT Didier, MANFREDI VIELFAURE Pascale, FAURE Alexandre.

Pouvoir : PARMENTIER Luc (pouvoir de LASTELLA Carole), DEFFREIX Christophe (pouvoir de ROUSTANG Yves), GONTIER Philippe (pouvoir de AUZAS Vincent), POUGET TIRION Dominique (pouvoir de MARCHAL Yannick), DEYDIER BASTIDE Jean-Marc (pouvoir de BOISSIN Eric), PIC Gabriel (pouvoir de GALLET Françoise), MANFREDI VIELFAURE Pascale (pouvoir de MAZILLE Didier).

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 26

Pouvoir : 7

Date de la convocation 3 avril 2025

A été élu secrétaire : DEYDIER BASTIDE Jean Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

## OBJET : AFFECTATION DE RESULTAT 2024 : BUDGET ANNEXE ZAEC (M57)

Le Président, après avoir rappelé les résultats du Compte Administratif 2024 pour ce budget, propose de les affecter de la manière suivante :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		434 517,22 €	661 712,51 €		227 195,29 €	
Opérations de l'exercice	107 893,99 €	115 632,78 €	14 033,51 €	93 860,48 €	121 927,50 €	209 493,26 €
<b>TOTAUX</b>	<b>107 893,99 €</b>	<b>550 150 €</b>	<b>675 746,02 €</b>	<b>93 860,48 €</b>	<b>349 122,79 €</b>	<b>209 493,26 €</b>
Résultat de clôture		442 256,01 €	581 885,54 €		139 629,53 €	

Résultat cumulé d'investissement

--581 885,54 €

Restes à réaliser en investissement

Solde des restes à réaliser 2024

Excédent cumulé de fonctionnement

442 256,01 €

Reporte la somme de

581 885,54 €

au compte 001 Déficit d'Investissement reporté

Affecte la somme de

au compte 1068 Investissement

Reporte la somme de

442 256,01 €

au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Le conseil communautaire,

Ouïe l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents décide de :

**Adopter** sur la base des résultats du Compte Administratif 2024 du budget annexe « ZAEC » l'affectation de résultat telle que présentée ci-dessus.

*Fait et délibéré à Joyeuse, les 09 et 10 avril 2025.*

*Au registre suivent les signatures.*

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

**Christophe DEFFREIX**

Président



**Jean-Marc DEYDIER BASTIDE**  
Secrétaire de séance